

Rapport de la Commission de Gestion du Conseil Communal de Saint-George

Préavis municipal n° 04/2019

Vente des actions de la SAPJV – Société des Auto-transport du Pied du Jura

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission de Gestion, composée de Messieurs Christian Mignot, Président, Frédéric Oulevey, rapporteur, et Valentin Piaget, s'est réunie le 3 juin à la salle de la municipalité en présence de M. Alain Domenig, Syndic, pour statuer sur préavis municipal No 04/2019 - Vente des actions de la SAPJV – Société des Auto-transport du Pied du Jura.

Cette vente est l'ultime occasion pour permettre de récupérer un petit montant dans le cadre de la liquidation de la SAPJV. Le montant est lié à la valeur du dernier bien immobilier inclus dans la masse en liquidation.

Nous remercions Monsieur Alain Domenig, Syndic, pour sa disponibilité et pour ses explications.

Conclusions.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de gestion demande au Conseil Communal d'approuver le préavis municipal No 04/2019 - Vente des actions de la SAPJV – Société des Auto-transport du Pied du Jura, et ainsi d'autoriser la Municipalité à vendre au meilleur prix les 170 actions de la SAPJV dans le cadre de la liquidation de la société.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, à l'expression de notre considération distinguée.

Le Président



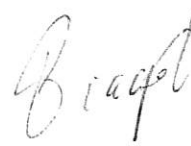
Christian Mignot

Le Rapporteur



Frédéric Oulevey

Un membre



Valentin Piaget